

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quinze du mois de mai à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5^e adjointe, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Brigitte BURSON-BRYER, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Frédéric GALINIE, Uvaldo POLVOREDA, Robert CLERON

Absents excusés

Jérôme GARCIA a donné procuration à Alain SARTORI
Alain CHATILLON a donné procuration à Laurent HOURQUET
Thierry FREDE a donné procuration à François LUCENA
Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Christelle FEBVRE
Olivier PICARD a donné procuration à Pascale CONTE-DUMAS
Thierry CLAVEL a donné procuration à Marielle GARONZI
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS a donné procuration à Catherine FEVRIER
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Caroline COMBES, Rémi DERON-LOUP, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Convention de mandat avec la société Bouygues Énergies et Services pour l'encaissement des recettes de la borne de charge pour véhicules électriques - Parking Jean Ferrat	Adoptée à l'unanimité
2. Convention de mandat avec la société Freshmile pour l'encaissement des recettes de la bornes de charge pour véhicules électriques - Square Gabolde	Adoptée à l'unanimité
3. Création de postes et modification du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
4. Végétalisation des cours d'écoles – attribution du lot n° 1 du marché de travaux – Cours d'école du groupe scolaire de l'Orée de Vaure	Adoptée à l'unanimité
5. Régularisation foncière avenue Julien Nouguier, rue Jean Rostand et chemin des Caussinières	Adoptée à l'unanimité
6. Rapport annuel d'accessibilité 2023	Adoptée à l'unanimité

